

ARRETE MUNICIPAL

ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE
A MONSIEUR VINCENT DELMARRE, TROISIEME ADJOINT

N/Réf : VD/ASO

N° d'ordre : 085-2026

Le Maire de la commune de STEENWERCK,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-18,
Vu la délibération n° 009-2026 de la séance du conseil municipal en date du 21 mars 2026 constatant
l'élection de Monsieur Vincent DELMARRE, en qualité de Troisième Adjoint au Maire,

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et des services, il est
nécessaire de prévoir une délégation de fonction et de signature à Monsieur Vincent DELMARRE,

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Vincent DELMARRE est délégué, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour
intervenir dans les domaines suivants :

1- BUDGET- FINANCES :

- Préparation du budget communal, décisions budgétaires et CFU
- Programmation, gestion des emprunts
- Gestion des subventions
- Analyse des dépenses
- Gestion des lignes de trésorerie
- Signature des documents concernant les finances communales (engagements des dépenses et tous documents administratifs relatifs au service communal chargé des finances et de la comptabilité)

2- COMMERCE :

- Relation avec les commerçants, facilitant leur notoriété
- Ouverture de nouveaux commerces en lien avec les besoins des habitants
- Mise en place d'un marché hebdomadaire

3- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Relation avec les entreprises de la commune
- Favoriser le lien entre les entreprises et les jeunes actifs
- Etudier le projet pour relocaliser La Poste et garantir le meilleur service public

Cette délégation entraînera délégation de signature des documents relatifs aux domaines énumérés ci-dessus.

Article 2 : La signature de Monsieur Vincent DELMARRE, des pièces et actes correspondants aux domaines sus mentionnés devra être précédée de la formule suivante «Pour le Maire empêché, l'Adjoint délégué».

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera affichée en Mairie et sera adressée à :

- Monsieur le Préfet;
- L'intéressé.

Fait à STEENWERCK, le 23 mars 2026

Le Maire,

Signature : Monsieur Vincent DELMARRE,
Troisième Adjoint



Vincent



Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 059-215905811-20260323-A085_2026-AR

